

Mairie de Montbrun les Bains

Compte rendu du Conseil Municipal du 7 mars 2014

Membres présents : Tous les membres en exercice sauf Monsieur Gérard LABBÉ (pouvoir Matthieu Houssin), et Sandrine Voeux (procuration à Claude Chappon).

Public : Monique Petit

La séance est ouverte à 20 heures.

M Matthieu Houssin est désigné secrétaire de séance.

Préambule : Point sur l'Avancement des Travaux à la station thermale

Le choc thermique est réalisé sur l'ORL. Température atteinte 87° (83° suffisent) . Quelques branchements restent à faire ; le choc thermique sur la RH sera réalisé en début de semaine prochaine.

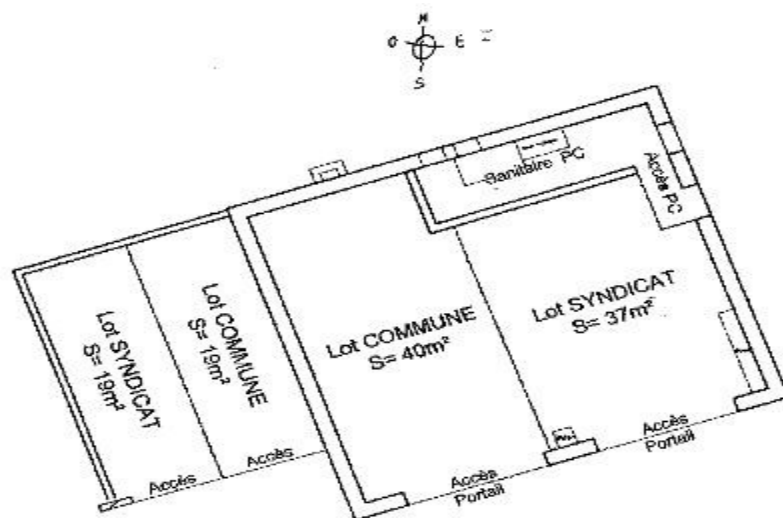
Mme Vitry de l'Agence Régional de Santé va venir aux thermes le 12 mars 2014 à 9 H 30. La station thermale ouvrira comme prévu le 17 Mars 2014.

Achat du bâtiment de la DDT situé au Clos

Répartitions des surfaces de la copriété entre la commune de Montbun et le Syndicat des Eaux.

Mr Pierre Ligou (Géomètre) s'est rendu sur place le 24 février pour effectuer le partage de surfaces privatives selon plan ci dessous ; qui a été approuvé par le conseil municipal (8 pour 1 contre 1 abstention Mr Paul Arnoux ne voulant pas voter en tant que Président du syndicat des Eaux).

Les lots ne seront pas séparés matériellement.



Le numérique

Attente de l'élection de la nouvelle municipalité pour la délégation à la CCHB et en savoir plus.

Compte Administratif 2013

Nb : les montants sont arrondis afin de donner une idée des dépenses et recettes de la commune, et pour une meilleure lisibilité (le budget exact est consultable en mairie)

- 1) ccas : budget : 1,000€ , dépense 360 €, excédent 640€ voté à l'unanimité
- 2) lotissement du piquet : Dépense 65,000€, recettes 100,000€, excédent 35,000 (sous réserves des factures manquantes de l'entreprise Michel Garcin. voté à l'unanimité
- 3) VVF : loyer 65,000€ , reliquat 2012 de 24,000€ : total 89,000€, voté à l'unanimité
- 4) Budget de la Commune (fonctionnement)

Recettes totales : 892,000€, dont : taxe foncière, dotation de l'état , locations appartements (29,000€), Assainissement (56,000 + 10,000€), taxe de séjour (19,000€)...

Dépenses totales : 635,900€, dont : personnels (235,000€), office de Tourisme (50,000€), électricité (34,000€), voirie (30,000€), assurance 17,000€, ...

Soit un excédent de 256,000€, voté à l'unanimité

Questions diverses

Permis de construire

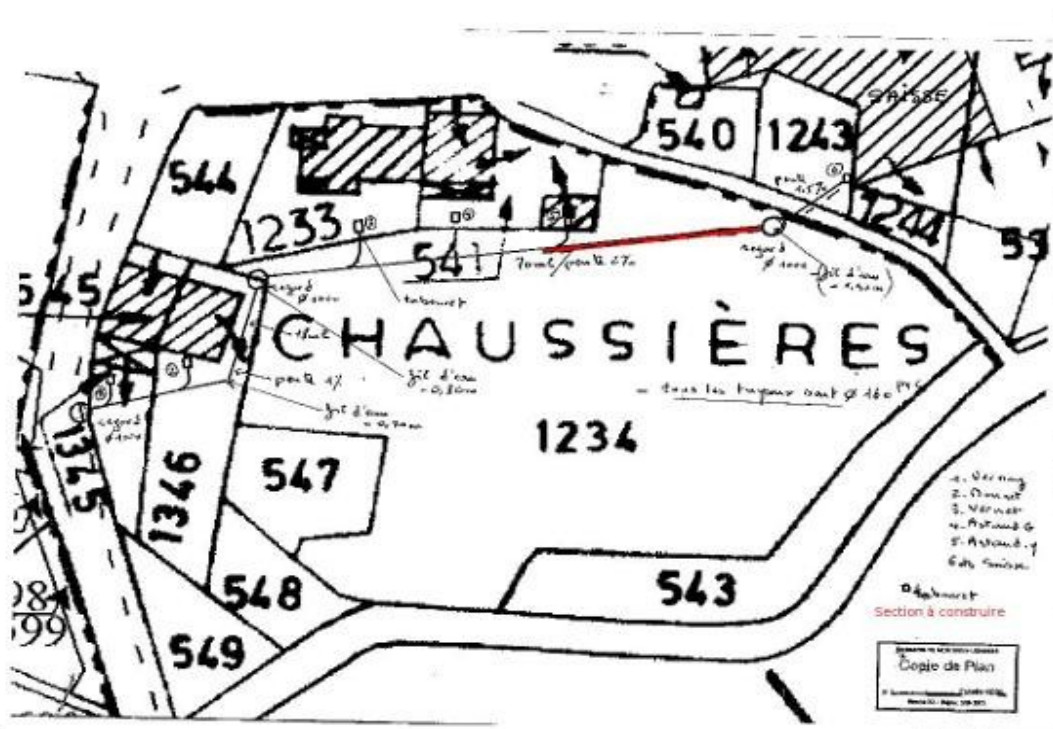
demande de Mme ABRIAL : permis refusé en l'état pour des problèmes de toitures ; il sera corrigé et re déposé pour être accepté

demande de Mr ASTAUD : permis refusé pour débordement sur le non constructible. Il sera remanié et re déposé ultérieurement

demande de Mr BARNOUIN : refus de la démolition par les bâtiments de France, problèmes d'accès sur la départementale (entrée de Montbrun) ; en discussion.

Écoulements

Suite à la demande des Ets SAISSE pour l'écoulement de leurs eaux usées, refus de Mr MOURET, pour le passage sur son terrain. La commune va essayer d'obtenir son accord (droits de passage et servitude), à défaut d'accord amiable, la commune ne s'interdit pas un recours en justice



Raccordement Eaux usées

Suite a la demande de Mme GRANGE et de Mr CARLUS, la commune étudie la possibilité de raccordement à la station d'épuration (pente contraire, pompe de relevage) ; le conseil donne un accord de principe mais une décision sera pris ultérieurement.

Maison Queyranne (place du château) : le raccordement à effectuer passant sous environ 60 m de calades en escalier, le montant des travaux est estimé a 15000€, la commune pense pouvoir faire une partie des travaux elle même et ainsi faire baisser substantiellement la facture finale

Chantier Notre Dame Place du Beffroi

Les 3 tampons (bouches d'égout) sur la place du beffroi sont a démonter et a faire passer sous le pavage pour un meilleur rendu esthétique ; la commune est en attente de solution de l'architecte Mr PIERON.



Le goudronnage de la montée doit être effectué dans une dizaine de jours et devrait durer 3 jours avec arrêt de la circulation. Les riverains et résidents concernés seront avertis.

Effondrement du mur de soutènement pour l'accès de la maison de Mr GUILLINY ; un gros travail de réfection est à faire car le mur plus en amont est en mauvais état ; les travaux après étude seront effectués le plus rapidement possible

Suite à la médaille de bronze obtenue par M Merlin Bardin, élève du collège de Sault, lors des championnats de France de Nanbudo, le conseil Municipal décide d'octroyer une somme de 100 € au club de Nanbudo de Montbrun les Bains et 100€ à Merlin Bardin.

Fin de la séance vers 22H30